

Quelle place pour le Gers dans le développement économique régional ?

Le sénateur maire Franck Montaugé pose la question



Quelle place pour le Gers dans le développement économique régional ?

Franck Montaugé a apporté sa contribution en tant que sénateur et maire à la consultation lancée par la région Occitanie en vue d'élaborer son Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) qui doit être adopté dans l'année qui suit le renouvellement des conseils régionaux. Ces plans doivent définir les orientations en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation et d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation. Ils organisent aussi le territoire régional et la complémentarité des actions menées par la Région avec les actions menées par les collectivités territoriales.

Les orientations qui vont être prises seront déterminante pour l'avenir de notre département

Quelle politique la Région Occitanie va-t-elle mener à l'égard des territoires qui ne sont pas métropolitains ? Quelles relations est-il souhaitable de construire avec la métropole pour les territoires qui ne sont pas sous son influence directe ? Pôle métropolitain structuré regroupant les villes moyennes en rapport avec Toulouse ? Contrats entre zones rurales (PETR) et métropoles ? Quels contenus avec quels moyens ? Qui va faire quoi et avec qui ? Là se situent aussi les enjeux pour l'avenir dans un cadre inédit et complexe.

En conclusion à ce travail mené en concertation avec les trois chambres consulaires du département , une synthèse intitulée « Propositions du Gers », a été remise à la Région.

Les propositions d'orientations formulée par ce document visent à :

- Consolider les filières existantes, contribuer à leur pérennité et à leur développement
- Créer les conditions de l'implantation et de l'émergence de nouvelles filières

A partir de cette problématique, le document que l'on peut consulter à l'adresse - http://www.franckmontauge.fr/wp-content/uploads/2016/09/Contribution-Gers-SRDEII_EME160040-V4.pdf - aborde les propositions dans les domaines des infrastructures, de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la transition énergétique, de l'industrie, de l'artisanat et du commerce, du tourisme, de la culture et du patrimoine, de l'économie sociale et solidaire, de l'aménagement du territoire, de la formation et de l'enseignement supérieur, etc.

Concernant la gouvernance économique départementale, Franck Montaugé suggère qu'elle soit structurée plus efficacement, en lien avec les instances régionales oeuvrant dans le même champ et avec une implication systématique des EPCI et des conseillers régionaux.